Bulletin Commercial

Vendredi, 29 juin 1900.

COTON

Marché de la Nlle-Orléans
SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3 900 balles et 750 à arriver.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c. plus bas que les cotes suivantes

	Aujourd'hui
Low Ordinary	7½
Ordinary	8⅛
Good Ordinary	8⅝
Low Middling	9⅜
Middling	9 13/16
Good Middling	10⅛
Middling Fair	10⅜
Fair	10 13/16

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Stables.	
Janvier	8.22@8,23
Février	8.24@8,26
Mars	8,27@8,29
Avril	— @ —
Mai	— @ —
Juin	Nominal
Juillet	10,15 Bid
Août	9.93
Septembre	8.97@8,98
Octobre	8,39@8,40
Novembre	8.23@8.25
Décembre	8,22@8,23

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—	
Galveston	9⅜
Mobile	9¼
Savannah	9 5/16
Charleston	—
Wilmington	—
Norfolk	9⅝
Baltimore	9¾
Boston	9¾
Philadelphie	10¼
Memphis	9⅝
Augusta	9⅜
St-Louis	9 7/16

Marché de New-York.
SUR PLACE.

Stable.

Cotes—Middling Gulf 10¼

Futures de New-York.

Très stables.	
Janvier	8,38@8,39
Février	8.39@8.41
Mars	8,41@8,43
Avril	8,43@8,45
Mai	8,47
Juin	— @ —
Juillet	9,98@10,'0
Août	9,54@9,55
Septembre	8,98@8,99
Octobre	8,58@8,59
Novembre	8,43@8,43
Décembre	8,38@8,39

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, VET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	1,814,439 balles
Même temps l'année dernière	2,181,468 balles
A tous les ports des Etats-Unis	6,557 604 balles
Même temps l'année dernière	8,359,744 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1,585,458 balles
Même temps l'année dernière	1,746 838 balles
De tous les ports des Etats-Unis	5,675,174 balles
Même temps l'année dernière	7,018,441 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans	66,443 balles
Même temps l'année dernière	228,489 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	172,236 balles
Même temps l'année dernière	528,339 balles

Marché de Livernool.
SUR PLACE.

Bonne demande, les prix plus hauts.

Cotes 5⅜ pour le Middling Américain

Futures.

Irrégulières.

Marché du Havre.
SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—69 fr. pour l'Ordinaire (sur place); 67½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place); 65¼ fr pour le Bas (sur place).

Futures.

Les acheteurs aux cotes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@⅛c plus élevé par livre que le prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 2@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—OPEN KETTLE—Très fort.	
CENTRIFUGAL—Fort.	
Plantation granulated	— @ —
Whites	— @ —
Yellows	4½@ 5⅛
Seconds	3 @ 4⅜
MELASSE—	
OPEN KETTLE—Calme	— @ —
CENTRIFUGAL—Calme	— @ —
SIROP— @ —	
SUCRE RAFFINE—	
Cubes	5 95
Powdered	5 95
Standard granulated	5 75
Confectioners' A	5 70

Les cotes ci-dessus sont net sujettes à un escompte comptant de 1 0/0 sur envois payés en 5 jours.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre 6 hoops	42c.
Nouveaux barils de sucre 8 hoops	45c.
Barils de sucre de seconde main, 6 hoops	25c.
Barils de sucre de seconde main, 8 hoops	27c.
Nouveaux barils de riz, 8 hoops	45c.
Barils de riz de seconde main, 8 hoops	30c.
Nouveaux bouccauts de sucre	$2 50
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 15@1 20
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre	80@85c
Barils de mélasse de seconde main	90c
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	60c.
Douves de barils en cypre, par 1000	$13 50@14 50

RIZ.

AU BOARD OF TRADE

Brut—Calme.

Ecalé—Calme.

Cotes—aujourd'hui.

Head	4½@6½c
Straights	3½@4 ½c
Screenings	3¼@3½c
No 2, par baril	Nom'l
Riz brut—$1 59 à 4 00.	
SON—Tonne, $10 50 à 11 00	
RIZ POLI—$16 00@——.	

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—	
Patente, le baril	$4 20 @4 25
Extra fancy	$3 90 @3 95
Minnesota Patents $4 85 hors du Board of Trade.	
FARINE DE MAIS—$2 40	
GRITS—$2 55	

Les cotes de farine et de farine de maïs sont de 10 à 15c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS — On cote — à 53 pour le blanc — à 52 pour le mêlé et — à 53 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest 31½c; Choix 32c.; Texas No 2 — à —.

SON—75 à 78c.

FOIN — Prime $15 00 à 16 00; Choice $17 à 17½ 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. ⁄ee plus par boisseau; son 6 à 8c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de William Mackenroth

—VS—

Les mineurs John Alexander Mackenroth et al.

No 56,084—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur,

Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, 31 JUILLET 1900,

A MIDI,

à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 26 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de ladite cour, division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° La bonne maison double [cottage] Nos 1908 et 1910 avenue Washington entre les rues Dryades et Remparts, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Dryades, Sud Remparts [anciennement St-Denis] et Sixième et mesurant en mesure américaine 26 pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage double qui rapporte un bon loyer, Nos 904 et 906 rue Toledano, entre les rues Constance et Laurel, contenant quatre chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et avenue Louisiane, mesurant, suivant un plan daté en janvier 1871 et annexé à une vente faite par Mme Thérèze Baumgarden à Jacob Heiz, et passée pardevant Joseph Coan, anciennement notaire en cette ville, à la date du 10 février 1871, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprenant droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur qui s'étend entre ledit lot et le lot contigu du coin ainsi qu'il est démontré par ledit plan, mais avec droit d'usage de toute ladite allée, et ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le cottage double Nos 900 et 902 rue Toledano, au coin de la rue Laurel, contenant 4 chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et l'avenue Louisiana; ledit lot ferme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure suivant le dernier plan susmentionné, 33 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprend droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur s'étendant entre ledit lot et le lot contigu, ainsi qu'il est démontré plus haut par ledit plan mais avec le droit d'usage de toute ladite allée, ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur et de face à la rue Laurel.

4° Le joli cottage simple No 2802 rue Troisième, au coin de la rue Clara, contenant une galerie de façade, un escalier, un hall [corridor], 4 chambres et bâtisse extérieure contenant salle à manger, cuisine, écurie, etc., cuve et hangar.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Clara, Willow [autrefois Martin], et Quatrième désignés par les Nos 1 et 2 d'après le plan de la succession Mc Donogh; aussi un certain plan tiré par Louis H. Pilié, voyer, le 25 mars 1871, un plan certifié lequel est annexé à un acte de vente passé dans le bureau de W. J. Castel autrefois notaire, le 5 mai 1871; lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: le lot No 1 forme le coin des rues Troisième et Clara et mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur et une façade de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles sur la rue Clara; le lot No 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, le tout en mesure Américaine, suivant ledit plan fait par Pilié.

5° Le charmant cottage simple No 2810 rue Troisième, entre les rues Clara et Willow, contenant 3 chambres, hangar, cuve, etc.

Ledit lot est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Clara, Willow (autrefois Martin) et Quatrième, désigné par le numéro 3 d'après un plan de la succession McDonogh. Aussi un certain plan dessiné par L. H. Pilié, voyer, daté du 25 mars 1871, une copie certifiée duquel est annexé à un acte de vente de la succession de F. H. Cummings à James A. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, autrefois notaire, le 5 mai 1871; ledit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, en mesure américaine, d'après ledit plan de Pilié.

6° Le cottage double très désirable, Nos 2535 et 2537 avenue Washington, au coin de la rue Robertson, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le terrain décrit comme trois lots avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 7, 8 et 9 d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, daté en février 1886, et attaché pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 10 mars 1886, dans l'îlet 358, borné par les rues Washington, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et Quatrième, chacun desdits lots mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 10 pouces 1 1/3 ligne de face à ladite rue Washington sur 90 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 9 formant le coin des rues Washington et Sud Robertson (autrefois Locust.)

7° Deux terrains au coin des rues Clara et Troisième, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Troisième, Quatrième et Magnolia, désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'îlet 381, et se touchant; les susdits lots mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'angle des rues Clara et Troisième.

8° Le joli cottage double, Nos 2728 et 2730 avenue Washington, au coin de la rue Clara, contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme Nos 1 et 2 de l'îlet No 11, qui est borné par les rues Quatrième, Rousseau, St Thomas (anciennement Fulton) et Troisième, d'après plan 38 dans les archives de G. R. Stringer, anciennement notaire, et lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième, et mesurant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Quatrième, et lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles

12° Le beau cottage double Nos 601 et 603 rue Robert à l'encoignure Annonciation, contenant 4 chambres, office, citerne, hangar, etc, de chaque côté; le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, désigné comme l'îlet No 139 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds plus ou moins, toutes en mesure anglaise, sur la rue Annonciation; ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Robert et Annonciation.

13° Le joli cottage simple, No 607 rue Robert, entre les rues Annonciation et Laurel, contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc, le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 139, borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert, commençant à un point 32 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Robert et Annonciation sur une profondeur de 120 pieds, plus ou moins.

14° La bâtisse à deux étages en bois, No 1329 rue Sixième, encoignure Coelisée, contenant quatre chambres, galerie sur le devant, office, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Coelisée, Sixième, Washington et Chestnut, mesurant 50 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Coelisée, sur une profondeur et face sur la rue Sixième de 66 pieds 8 pouces mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Coelisée et Sixième et est désigné par le No 9 dans ledit îlet, désigné par le No 85 d'après le plan de F. Patingle, voyer, daté le 2 mars 1845, et déposé dans les archives de L. R. Kinney, anciennement notaire.

15° Le cottage double bien situé, Nos 2622 et 2624 rue Howard entre les rues Troisième et Quatrième, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet municipal No 331, borné par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberté; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, daté le 27 juillet 1893, d'après lequel dit plan ledit lot mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Howard, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, payables en un ou un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, lesquels billets doivent être garantis en leur paiement par liens de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénendo, cinq pour cent honoraires d'avocat et frais de procès, la clause requérant le transfert et la livraison des polices d'assurances, les taxes de 1900 et les timbres de guerre du Revenu des Etats-Unis devant être payé par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs

J. B. Rosser, Jr, avocat.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple, No 633 rue Sud Franklin,

Entre les rues Poydras et Lafayette.

Succession de Joseph Stagno.

No 63,829—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 31 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté et signé le 26 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 rue Sud Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galeries, hangar, citerne, etc. Aussi dans le fond du terrain, une bâtisse contenant 4 chambres, petit hangar fermé, etc. Le lot de terre est décrit plus loin comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mai 1883, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est près du Marché Poydras et autres avantages, et sera d'un placement avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Walshe, Esq., notaire.

Ruck, Walshe et Buck, avocats.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jane Fillmore, veuve de John M. Farrell par premier mariage et femme divorcée de Joseph R. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,589—Division E—Attendu que Mme Cécile Bozant, veuve de Xavier Lambert, et Charles Lambert ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jane Fillmore, veuve de John M. Farrell par premier mariage et femme divorcée de Joseph R. Anderson, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNEL, Greffier.

30 juin—30—juil 4 9

Succession de Mme Caroline Hammel, femme de Peter Hammel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,415—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Hammel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

30 juin—30—juil 4 9

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme de Emile Bernissant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 62,613—Division A—Attendu que Emile Bernissant a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marie Martha Wiggin, femme de Emile Bernissant, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

30 juin—30—juil 4 9

Succession de Mme Louisa Harx veuve de Stéphen M. Westmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 60,518—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Marie Anna Adams, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

28 juin—28—juil 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique Broche en Diamants.

Garantie de première eau.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER

No 61,241—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI, le 12 juillet, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 27 juin 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B—

Une magnifique broche de six diamants montées en or, de deux grosses et quatre petites. Les pierres ont été déclarées par des experts être de qualités les plus pures et les plus belles qui puissent être procurées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

30 juin—30—juil 1 8 au 12,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double,

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI le 12 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et d'un ordre daté le 8 juin 1900, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Drivfus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, et d'un ordre daté le 8 juin 1900, dans ladite succession de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, absent en congé, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras, des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Brenn, avocats.

9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible pour 1900 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme No 2825 rue Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois.

Lavina Gomez vs Marie M. Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,407—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 343, bornée par les rues Ursulines, Dorgenois, Hôpital et Broad, laquelle portion de terre commence à une distance de cent quatre vingt un pieds de l'encoignure des rues Ursulines et Dorgenois et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ursulines sur cent trente pieds quatre pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour la plaignante.

18 juin—18 28—juil 5 12 19

PAR LE CONSTABLE.

Mulet, Wagon et Harnais.

Lundi, 9 juillet 1900, à 11 heures A. M.

Emile Dietrich vs Gaspar Russ.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 662 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'encoignure du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 9 juillet 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un mulet, un wagon et un jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions Comptant sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité.

28 juin—28—juil 5 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Connue comme l'ancien No 200 et nouveau No 828 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Léon Joubert vs succession et héritiers de Mme A. B. C. Lacoste.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,507—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 47, borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et Ste-Anne, désigné par la lettre A sur un plan fait par E. Pilié, architecte, le 17 février 1890, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville, le 17 février 1890 et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, dix-neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Royale sur quatre-vingt-seize pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec privilège de passage d'une allée de trois pieds deux pouces de largeur et trente-neuf pieds de longueur. Ladite allée appartient à et fait partie du lot B sur ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

30 juin—30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Lowerline et Burthe dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Deuxième et Clinton.

Firemen's Building Association vs Mme Margaret Hartman, née Haberman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Burthe, Lowerline et Clinton, désignée par le No 24 A, maintenant l'îlet 100; ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lowerline et Burthe, et mesurant, en M. A, quatre-vingt-onze pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline sur une profondeur et façade sur la rue Burthe de cent dix-huit pieds dix pouces, et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent trente-deux pieds quatre pouces sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-dix pieds quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

29 juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée

Connue comme No 723 Jane Alley, entre les rues Gravier et Perdido, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Broad et White.

Alphonse Nobles vs la succession de Mme Veuve Florentine Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 62,414—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido et désigné par la lettre F, sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, le 22 juin 1893, annexé à un acte de vente de ce lot de terre et autres propriétés par John Maltry, Sr., de J. A. C. Wadsworth, passé pardevant Joseph Duvigneaud, N. P., en cette ville, le 13 juillet 1893, ledit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan, vingt-neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur une allée commune, sur la profondeur suivante: cent vingt-six pieds six pouces et sept lignes sur la ligne du côté du lot E et cent vingt-six pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne du côté du lot C.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif